

Égypte : les droits humains après les intérêts politiques et économiques?



Alors que le président Emmanuel Macron a rencontré le président Égyptien Abdel Fattah Al-Sissi le 7 et 8 décembre 2020, plusieurs collectifs ont appelé le gouvernement français à conditionner les relations bilatérales avec le gouvernement égyptien au respect des droits de l'Homme. Voici pourquoi.

Dans une tribune du *Monde* publiée le 5 décembre 2020, un premier collectif d'eurodéputés écologistes créé par Mounir Satouri, premier rapporteur permanent sur l'Égypte pour la commission des affaires étrangères du Parlement Européen, demande au gouvernement français de cesser son partenariat économique avec l'Égypte et notamment la vente d'outils de surveillance et d'armes utilisés à des fins de répression au sein du pays. En effet, le gouvernement de Sissi est accusé de pratiquer une forte répression sur tous ses opposants politiques, mais aussi sur les journalistes, les avocats, les manifestants, les blogueurs, les défenseurs des droits humains, etc. Il est également accusé d'interdire le partage d'information, de renier toute liberté d'expression et d'obstruer la liberté de penser, sous peine d'arrestations, de tortures et même d'exécutions.

En maintenant une étroite relation économique avec l'Égypte, le collectif accuse la France de se rendre complice, voire d'encourager cette oppression. Le collectif, inquiet, exige que le respect des droits humains soit au cœur de la relation qu'entretient la France avec le gouvernement.

Le collectif accusait également le Gouvernement français de contrevenir à une résolution d'urgence approuvée par le Parlement Européen, qui en 2019 avait condamné l'Égypte pour non-respect des libertés fondamentales au regard du droit international, appelant le gouvernement égyptien à mettre fin aux violences ainsi infligées à sa population. Cette résolution implique en effet que tout État membre, y compris la France, cesse de vendre tout objet susceptible d'être utilisé à des fins de surveillance et de répression.

Le collectif rappelle également que 222 parlementaires européens et 56 parlementaires américains préoccupés par la situation en Égypte ont déjà appelé à la libération des prisonniers politiques signifiant clairement que leur détention « contrevenait non seulement à nos intérêts communs mais aussi au fondement de nos relations ». En réaction, comme pour mieux signifier son mépris, le régime égyptien avait arrêté trois membres de l'EIPR (initiative égyptienne pour les droits personnels) à la suite d'une rencontre avec des diplomates européens. Ces trois individus membres d'une des rares organisations égyptiennes à encore défendre ouvertement les libertés fondamentales, étaient enfermés pour avoir publié des rapports sur la situation des droits de l'homme dans leur pays. Ces rapports dénonçaient notamment le maintien de la peine de mort et des exécutions (en forte hausse en 2020), ainsi que les conditions de détention, les droits des minorités religieuses et sexuelles, et les droits économiques et sociaux.

Le même collectif souligne enfin que le gouvernement français ne peut soutenir de tels manquements et qu'il est de sa responsabilité de conditionner les relations avec des pays tiers au respect des droits humains et des valeurs universelles. L'Égypte, en particulier, reconnue comme un pays puissant, se doit de remédier à ses tensions internes autrement qu'en usant de la répression, de la violation des droits de l'homme, de la torture et d'arrestations répétées.

La France, chantre des droits de l'homme, est sommée de ne pas demeurer aveugle face aux actions du gouvernement Sissi, et doit refuser d'accueillir le président égyptien sans poser de conditions et sans preuve tangible de changement, conclut le collectif.

Le 3 décembre 2020, un second collectif, regroupant cette fois près de 500 personnalités de tous horizons dont Rony Brauman ou Stéphane Lacroix (SciencesPo.), appelle, dans une tribune publiée le 3 décembre 2020 par *Le Monde*, le président Macron à agir lors de la visite programmée du président égyptien, réclamant que la France fasse part de son mécontentement concernant l'emprisonnement de défenseurs des droits humains arrêtés en novembre 2020. Ils exigent que le président réclame l'arrêt de l'escalade répressive contre les défenseurs des droits tels les trois employés de l'EIPR, arrêtés et enfermés sans justifications concrètes. Accusés d'appartenir à une organisation terroriste et de diffuser des fausses informations, ces employés avaient publié des rapports sur la situation des droits de l'Homme en Égypte, dénonçant l'usage de la peine de mort et des exécutions, les conditions alarmantes de détention mais aussi le non-respect des droits des minorités religieuses et sexuelles par le gouvernement.

Ce second collectif, soucieux des conditions de détention des trois membres de l'EIPR, partage le contenu d'un interrogatoire décrivant les conditions de détention : confinement en cellules sans habits chauds, sans matelas, laissant les détenus à même les barreaux en métal des lits et sans apport de nourriture... Pour deux autres détenus, aucune information n'était disponible auprès tant des familles que des avocats depuis leur mise en détention.

Le collectif, craignant que les détenus soient maltraités et torturés, demandait à la France de ne pas demeurer silencieuse face à cette escalade répressive d'un gouvernement avec lequel la France entretient des relations économiques et stratégiques étroites. En vendant des armes et du matériel de surveillance policière à l'Égypte et en prêtant au Gouvernement égyptien, la France est accusée de financer indirectement cette répression en usant en partie de l'argent du

contribuable français, rendant ses propres citoyens complices des atrocités commises par le régime.

Par ailleurs, le calendrier d'arrestation de ces trois employés de l'EIPR, arrêtés à la suite d'une conférence avec des ambassades occidentales, dont la France, laisse à penser que le gouvernement d'Al-Sissi puisse user de représailles suite un échange entre la France et la société civile égyptienne.

La France est enfin soupçonnée par ce second collectif de fermer les yeux en raison de l'engagement de l'Égypte à combattre aux côtés de la France pour mettre fin au terrorisme, la dotant des armes avancées comme nécessaires à cette lutte commune. Dans la réalité, le second collectif voit les équipements livrés par la France utilisés à des fins bien différentes comme de surveiller les opposants. Près de 60000 prisonniers politiques sont détenus en Égypte.

Ce second collectif conclut enfin qu'il est urgent pour le gouvernement français de revoir les termes de sa coopération avec l'Égypte et de mettre au cœur du dialogue franco-égyptien, le respect des droits humains.

Une troisième tribune publiée par *Le Monde* le 7 décembre 2020, signée par Kenneth Roth, directeur exécutif de l'organisation non gouvernementale Human Rights Watch, apporte elle aussi un point de vue sur la situation désastreuse des droits humains en Égypte, pour laquelle les gouvernements européens sont désignés partiellement responsables. Il souligne que le régime du président Al-Sissi se durcit, usant de son engagement contre le terrorisme et les migrations, et de son rapprochement avec Israël comme d'un rempart contre tout droit de regard des gouvernements européens sur les affaires intérieures. En effet, dans son pays, le régime égyptien discrimine les minorités et accentue sa répression sur les opposants politiques, sur les personnes LGBT, sur les militants des droits des femmes et sur les critiques actifs sur les réseaux sociaux. Depuis sept ans qu'il est au pouvoir, la torture est devenue systématique et la force létale utilisée à tout va. Kenneth Roth souligne l'importance pour Emmanuel Macron de faire pression sur le président Al-Sissi lui intimant de mettre fin à la politique de discrimination égyptienne et d'exiger la libération des nombreux défenseurs des droits humains et prisonniers politiques enfermés dans les pénitenciers du pays.

Kenneth Roth souligne que l'Europe envoie des messages contradictoires. Tout d'abord en acceptant en son sein que la Hongrie et la Pologne puissent ne pas respecter tous les droits fondamentaux. Ensuite, la remise par le gouvernement allemand de la Croix fédérale du mérite (plus haute distinction) à l'ambassadeur d'Égypte laisse à penser que l'absence de respect des droits humains est acceptable. Enfin, en lui vendant des armes et des outils de surveillance laissant accroire que le non-respect des droits de l'Homme est tolérable.

Kenneth Roth rappelle lui aussi dans sa tribune que les gouvernements européens sont complices finançant le gouvernement égyptien. Il condamne le silence des gouvernements européens qui ferme les yeux face aux horreurs commises et appelle à un arrêt total de la vente d'armes dénonçant les agissements de la police égyptienne en matière d'arrestations et de torture d'opposants et de personnes LGBT dans tout le pays.

La tribune conclut sur le fait que l'importante somme d'argent versée à l'Égypte par le Fonds monétaire international (20 milliards de dollars depuis 2016), ne doit en aucun cas continuer

à financer les salaires notamment des militaires, mais plutôt être dédiée au financement d'hôpitaux égyptiens par exemple servant directement le peuple égyptien. Enfin, Kenneth Roth appelle à des sanctions ciblées sur les hauts fonctionnaires responsables de la répression ainsi qu'à un contrôle indépendant par la société civile pour lutter contre la corruption.

Les trois tribunes se rejoignent. Elles qualifient le régime du président Al-Sissi de barbare et dénoncent la persécution des minorités dans ce pays à la croisée de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Elles exigent la libération des prisonniers politiques injustement arrêtés. De plus, chacune pousse à conditionner le maintien des relations avec le gouvernement d'Al-Sissi à l'arrêt de l'utilisation des armes et des équipements achetés auprès des pays européens comme moyen de contrôle des opposants et militants des droits humains et d'oppression du peuple égyptien. Les trois tribunes condamnent enfin le silence des pays occidentaux, les qualifiant de complices dans le non-respect de la dignité et de la liberté de chacune et chacun des cent millions d'Égyptiens.

Pierre SAUDUBRAY (Première 9), le 31 janvier 2021